
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 7 mars 2018 à 13 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés-cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Mme Claire Vassart, directrice de la performance du greffe et des services administratifs
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Daniel Bussièrès, chef de division des Communications et relations avec les citoyens

Étaient aussi présents :

M. Dominique Debrosse, directeur de cabinet

Nombre de personnes dans la salle : zéro (0)

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 063

Déposer les avis de convocation signifiés aux membres du conseil et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mars 2018, à 13 h.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mars 2018, à 13 h.

Adopté à l'unanimité.

CA18 10 064

Accepter la demande d'indemnisation évaluée approximativement à 326 225 \$ à même le fonds d'autoassurance de la Ville de Montréal pour la réparation des dommages causés par le feu au chalet du parc Ottawa, situé au 10 341, avenue de Lausanne. Autoriser le virement budgétaire provenant du budget corporatif de dépenses contingentes prévu à cette fin.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit acceptée la demande d'indemnisation évaluée approximativement à 308 817,16 \$ nets, à même le fonds d'autoassurance de la Ville de Montréal pour la réparation des dommages causés par le feu au chalet du parc Ottawa, situé au 10 341, avenue Lausanne;

QUE soit autorisé le virement budgétaire provenant du budget corporatif de dépenses contingentes prévu à cette fin;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1183848010

CA18 10 065

Autoriser la réorganisation de la structure de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à compter du 12 mars 2018.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvée la restructuration organisationnelle de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE);

QUE la restructuration organisationnelle soit applicable à compter du 12 mars 2018;

Et QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1183848013

CA18 10 066

Approuver la création de deux postes temporaires, pour une période de trois (3) ans, soit un architecte (Emploi: 483230) et un architecte-paysagiste (Emploi: 455810) qui seront dédiés aux activités d'investissement de l'arrondissement et affecter une somme de 789 800 \$ du surplus non affecté pour le financement de ces postes.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit créé un poste temporaire d'architecte (Emploi: 483230), pour une période de trois ans;

QUE soit créé un poste temporaire d'architecte-paysagiste (Emploi: 455810), pour une période de trois ans;

QUE soit affectée une somme de 789 800 \$ du surplus non affecté pour le financement de ces postes;

ET QUE cette dépense soit imputée aux activités d'investissement (PTI) en fonction des projets réalisés par ces employés.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1183848019

CA18 10 067

Nommer Mme Andrée-Anne Gélinas Durand à titre de conseillère en ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période d'essai de douze (12) mois à compter du 12 mars 2018, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Andrée-Anne Gélinas Durand, matricule 100002663, à titre de conseillère en ressources humaines (Emploi : 211480 - Poste : 71685), groupe de traitement FM06, à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période d'essai de douze (12) mois, à compter du 12 mars 2018, en vue d'un statut de personnel régulier;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1185871001

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 13 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Christine Black
Mairesse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2019.